

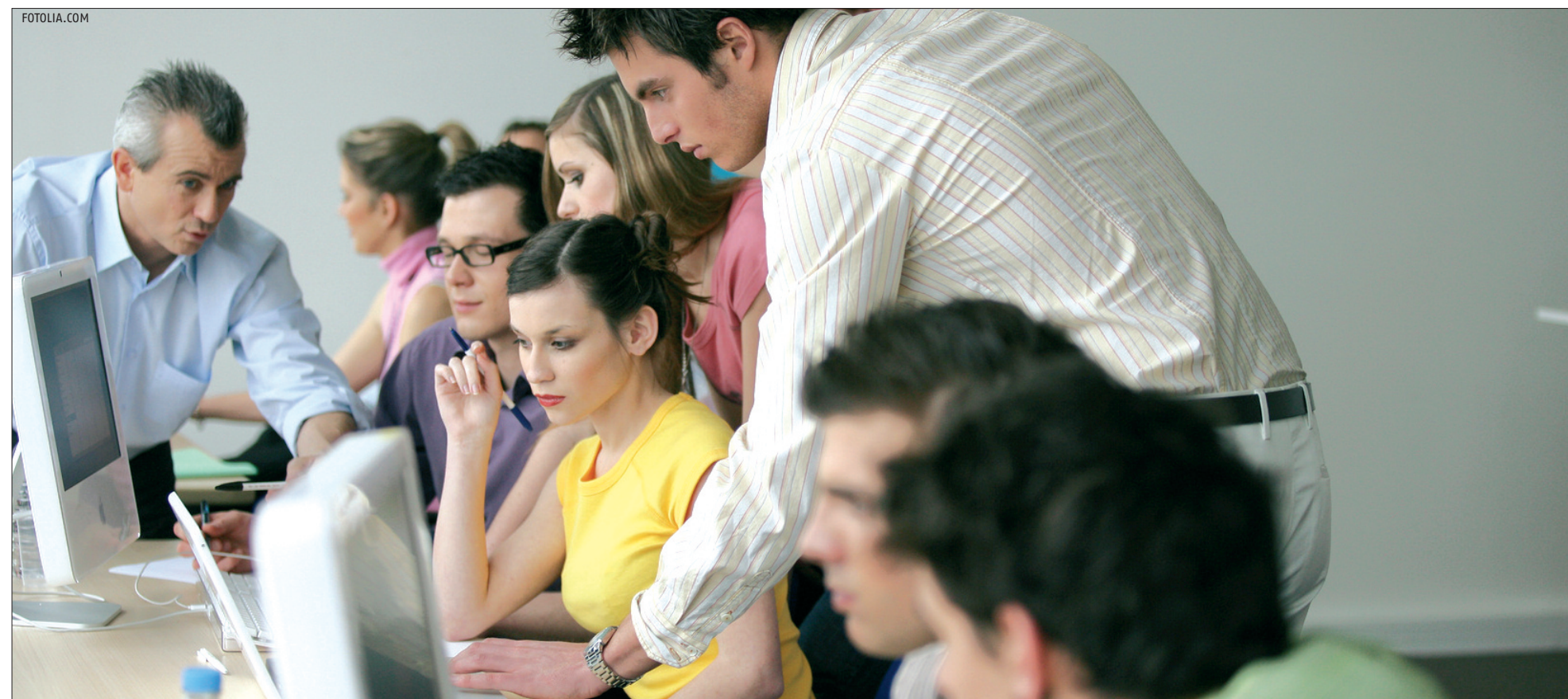


Formations

ENJEUX DE LA RÉFORME

et spécificités
régionales

**le Journal
du Palais**
DE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
DOSSIER



FORMATION PROFESSIONNELLE : une volonté de faire plus simple

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2030, six emplois actuels sur dix auront disparu et la moitié des emplois nécessaires dans dix ans n'existent pas encore. Face à cette évolution des métiers comme des compétences et de leur impact sur les enjeux économiques, le gouvernement mène actuellement une grande réforme de la formation professionnelle. L'objectif comme la méthode sont simples : développer l'envie de former des salariés en fournissant aux entreprises un outil au service de leur performance. Au cœur des négociations : un compte personnel de formation renforcé et plus accessible, une contribution formation unique pour les entreprises et un plan de formation de 1,5 milliard d'euros pour les demandeurs d'emploi. *Le Journal du Palais* fait le point sur les enjeux de la réforme.



DOSSIER ÉCRIT PAR : ÉMELINE DURAND, sauf mention contraire.

Si l'on devait résumer l'objectif de la réforme de la formation professionnelle à un seul mot, ce serait celui-ci : simplifier. Après les ordonnances réformant le Code du travail, le deuxième volet de la réforme sociale d'Emmanuel Macron doit aboutir à un projet de loi d'ici le mois d'avril. Menée de front avec celles de l'assurance-chômage et de l'apprentissage - dont les principales mesures ont été dévoilées par le Premier ministre le 9 février -, elle fait l'objet ces dernières semaines de débats et tensions, notamment entre les régions, qui disposent de la compétence exclusive en matière de for-

mation et d'apprentissage, et les branches professionnelles, auxquelles le gouvernement souhaite donner plus de poids.

LA FORMATION ACCESSIBLE À TOUS

Sur le fond, estime Fabien Kovac, avocat dijonnais spécialiste du droit du travail, la réforme vise un objectif : simplifier les choses et donner envie aux salariés et aux entreprises de se former. Première illustration avec le compte personnel de formation. « Accessible en ligne très facilement (lire par ailleurs), il permet à chacun de disposer de toutes les informations nécessaires pour se former près de chez soi, en toute liberté et transparence, sans avoir forcément l'aval de son employeur », détaille le conseil. Une démarche faite pour simplifier et libérer le marché du travail en donnant les

moyens de la formation. Le tout en quelques mois seulement. « On est sur un mode de fonctionnement d'un gouvernement qui veut aller vite et qui a pris le dossier comme le ferait un chef d'entreprise », illustre Fabien Kovac.

1,5 MILLIARD D'EUROS POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Deuxième point de la réforme : la formation des demandeurs d'emplois. Au lieu de négocier chaque année les crédits auxquels les chômeurs peuvent prétendre auprès des multiples acteurs du système, le gouvernement impose aux syndicats et au patronat une cotisation de 0,3 % de la masse salariale des entreprises. Cette contribution devrait rapporter autour de 1,5 milliard d'euros contre 800 à 900 millions ●●●

« Notre pays a besoin d'une transformation de la formation professionnelle et d'une révolution copernicienne sur l'apprentissage. »

Muriel Penicaud, ministre du Travail

●●● actuellement. Ce qui sous-entend que les partenaires sociaux sont invités à revoir le système de financement de la formation professionnelle aujourd'hui assuré par un prélèvement de 1 % de la masse salariale. Certains organismes pourraient perdre une partie de leurs financements, comme les OPCA (Organismes paritaires collecteurs agréés). Ce plan d'investissement des compétences (PIC) permettrait aux régions de bénéficier de financements supplémentaires dès cette année (250 millions d'euros pour la Bourgogne Franche-Comté dont 26 millions d'euros en 2018).

APPRENTISSAGE : VERS UN COPILOTAGE RÉGIONS-ENTREPRISES

Le gouvernement veut relancer la filière de l'apprentissage, toujours à la peine malgré les mesures de soutien prises par les gouvernements successifs. Avec quelques 420.000 apprentis comptabilisés en 2017, on est loin de l'objectif de 500.000, fixé il y a des années. Depuis le lancement de la concertation à l'automne, c'est sur ce point que le ton monte entre les syndicats patronaux, l'État et les régions. En jeu, le transfert de la gouvernance – et donc, des financements – de l'apprentissage aux branches professionnelles dont la compétence était jusque-là exclusivement confiée aux régions (lire l'interview de Marie-Guite Dufay ci-contre). Le projet de réforme présenté par le Premier ministre le 9 février prévoit en effet un pilotage partagé, en plus d'une ouverture de l'apprentissage jusqu'à 30 ans au lieu de 26. L'État envisage également une réforme de l'orientation pour faire comprendre aux jeunes et à leurs parents que l'apprentissage est une voie d'excellence, avec un taux d'insertion élevé et des niveaux de rémunération attractifs.



Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional Bourgogne Franche-Comté, détaille les enjeux de la réforme de la formation professionnelle pour la région.

Le Journal du Palais. Après plusieurs semaines de débat, l'État semble finalement avoir tranché pour un pilotage partagé de la gestion de l'apprentissage entre les régions et les branches professionnelles. Qu'en pensez-vous ?

Marie-Guite Dufay. Nous étions tout à fait d'accord pour que le gouvernement revoit les choses en matière d'apprentissage. La voie de l'apprentissage est encore une voie par défaut alors que c'est une grande voie de promotion sociale. Il y a un problème d'orientation mais aussi de liens entre la formation et les professionnels. De là à libéraliser le système, il y a un pas que nous n'avons pas voulu franchir. Autant les grandes branches de type métallurgie sont réactives en matière d'apprentissage, autant d'autres secteurs (les métiers de bouche, l'artisanat...) ne sont pas autant structu-

rés et on a de grands risques que les CFA (Les Centres de formation des apprentis, qui sont financés par la région NDLR) les plus éloignés des centres urbains, ou interprofessionnels soient à la peine. Le gouvernement nous a entendus sur la nécessité de maintenir un copilotage avec les branches, c'est très bien. Il s'apprête à nous confier des compétences supplémentaires en matière d'orientation des jeunes mais le compte n'y est pas du tout en termes de moyens.

Il y a donc une collaboration nécessaire à renforcer avec les branches professionnelles : quel est l'enjeu pour la région ?

La taxe d'apprentissage est partagée entre la région et les branches, donc la collaboration, elle existe déjà. On y a toujours été favorable. Nous sommes les premiers à dire que les branches devraient décider de l'évolution des référentiels de formation. On n'est pas contre un nouveau système de financement mais il ne peut être uniquement piloté par la loi du marché. Il y a une composante aménagement du territoire, égalité des chances à pren-

dre en compte, c'est pour cela que les régions doivent continuer à être présentes. Maintenir le maillage de nos CFA et une offre de proximité, c'est primordial pour l'attractivité de nos territoires.

L'État prévoit une enveloppe de 1,5 milliard d'euros pour financer les formations des demandeurs d'emploi. Comment cela va se concrétiser en Bourgogne Franche-Comté ?

L'État a prévu un grand plan qui va amener pour notre région 250 millions d'euros entre 2018 et 2022 dont 26 millions dès cette année. Il s'agit de moyens importants pour renforcer quantitativement et qualitativement la formation (plus longue, plus qualifiante) et mettre l'accent sur les formations en amont de tout. On souhaite travailler avec les partenaires sociaux mais aussi avec les territoires, dont les besoins ne sont pas les mêmes. On a tous les outils pour faire un travail de dentelle sur chacun d'eux. Et nous avons besoin des acteurs territoriaux ayant une bonne connaissance du territoire comme des partenaires sociaux pour y arriver.

TROIS QUESTIONS À



FOTOLIA.COM

240 MILLIONS

D'EUROS : C'EST LE BUDGET DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ DÉDIÉ À LA FORMATION (FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI, FORMATION SANITAIRE ET SOCIAL, APPRENTISSAGE).

ON COMPTE 19.000 APPRENTIS DANS LES 52 CFA DE LA RÉGION.

170 MÉTIERS EN TENSION DANS LA RÉGION

La préfecture de la région Bourgogne Franche-Comté a publié à la fin de l'année dernière la liste des 170 métiers en tension dans la région, c'est-à-dire qui ont du mal à recruter (liste établie au vu des statistiques régionales d'offres et demandes d'emploi en concertation avec les partenaires sociaux).

De nombreux secteurs d'activités y sont représentés. Parmi eux figurent par exemple et sans grande surprise les métiers du bâtiment, du transport et de la logistique, de l'industrie, de l'hôtellerie-restauration (en cuisine, restauration, sommellerie...) de la santé. Plus étonnant, des métiers dans les secteurs des services à la personne et à la collectivité (accompagnement et médiation familiale, action sociale, nettoyage et propreté industrielle) ou encore des fonctions supports de l'entreprise (comptabilité, marketing, développement informatique) font aussi partie de ce classement.

Ces métiers sont identifiés car susceptibles d'ouvrir des droits à une rémunération de fin de formation, versée aux demandeurs d'emploi effectuant une formation reconnue pour accéder à un emploi identifié comme étant en tension.



POUSSEZ LA PORTE DES CFA

Les 47 centres de formation des apprentis (CFA) de Bourgogne Franche-Comté ouvrent leurs portes samedi 3 mars de 9 à 16h30 sur les 104 sites régionaux. L'occasion de présenter les quelques 400 métiers en apprentissage, d'apporter des réponses concrètes aux jeunes, de proposer un accompagnement pratique dans les démarches administratives mais aussi de proposer une aide à la recherche de maîtres d'apprentissage. Chaque année, 19.000 apprentis sont formés à l'une des 450 formations proposées dans la région avec un taux de 83 % de réussite aux examens.

◆ Apprentissage.bourgognefranchecomte.fr



LE MEDEF PRÔNE L'APOLOGIE, DU SUR MESURE

« L'entreprise connaît ses propres besoins. Elle doit être la cheville ouvrière pour la mise en place de l'apprentissage. »

JEAN-PHILIPPE RICHARD

Jean-Philippe Richard, président du Mouvement des entreprises de France (Medef) Bourgogne Franche-Comté, tempère le climat des négociations au niveau national portant sur l'actuelle réforme de la formation professionnelle. Et présente sa vision régionale des choses.

Le Journal du Palais. Les discussions concernant la réforme de la formation professionnelle sont tendues entre les entreprises et les régions. Comment est le contexte en Bourgogne Franche-Comté ?

Jean-Philippe Richard. Je partage la philosophie nationale mais nous avons la chance en Bourgogne Franche-Comté de travailler en bonne intelligence avec le conseil régional. Je tiens à souligner qu'il y a de vrais échanges avec leur service de formation. Il faut être pragmatique : pour faire matcher les entreprises avec les jeunes, c'est l'entreprise qui doit être la cheville ouvrière dans la mise en place de l'apprentissage, parce

que c'est elle qui connaît ses besoins, c'est elle qui a du mal à recruter. Mais il faut un copilotage avec la Région.

Que doit selon vous apporter la nouvelle réforme ?

Pour que la formation professionnelle et l'apprentissage fonctionnent, il faut imaginer d'autres process, d'autres schémas de formation afin de permettre aux jeunes de se former. Il faut aujourd'hui faire preuve de plus d'agilité et démultiplier les initiatives. On doit travailler dans une logique de rationalisation, comme une entreprise.

Concrètement, qu'est-ce que cela donnera sur le terrain régional ?

Nous devons multiplier les partenariats et travailler davantage en synergie pour que la Région devienne un site pilotant des expérimentations. Cela veut aussi dire proposer des formations cousu main pour répondre à des demandes particulières d'entreprises en besoin de recrute-

ment. C'est là que l'apprentissage peut gagner. J'insiste aussi sur le problème de l'orientation. Il faut réfléchir en amont de la formation. Pour être capable de

séduire les jeunes, il y a toute une approche, un discours à changer. Au Medef, on s'emploie à ce que l'image de l'apprentissage change.



DAVID CESBRON

TROIS QUESTIONS À



SB FORMATION

HORIZON 2018

Vous accompagner dans la formation et le recrutement de vos collaborateurs

NOS DOMAINES DE FORMATION

CONTINUE OU ALTERNANCE

Gestion Comptabilité Assistanat
Hôtellerie Restauration
Commerce Vente Distribution
Communication Management
Socle de Compétences
Sécurité
Immobilier

VALORISER
L'HOMME ET SON
POTENTIEL

📍 9 Avenue Jean Bertin, 21000 Dijon
☎ 03 80 70 12 32
🌐 www.sb-formation.fr
📱 Sb formation

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

 DataDock




GROUPE
Saint-Bénigne

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : MODE D'EMPLOI



Plus simple, plus accessible, le compte personnel de formation (CPF) vous suit tout au long de votre vie professionnelle. Accessible en ligne, il recense vos droits et vous permet de vous inscrire dans l'une des formations de votre choix.

LE CPF ? C'EST QUOI ?

Entré en vigueur au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation remplace le Droit individuel à la formation (DIF). Il vise à sécuriser les parcours professionnels. Il permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle souhaite faire valoir ses droits à la retraite d'ac-

quérir des droits à la formation utilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il est attaché à la personne et non au contrat de travail ou au statut comme l'ancien DIF.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les salariés du secteur privé et désormais du secteur public, à partir de 16 ans (15 ans pour les apprentis) ainsi que les demandeurs d'emploi et les travailleurs indépendants.

À COMBIEN D'HEURES A-T-ON DROIT ?

Le compte d'une personne travaillant à temps complet est crédité de 24 heures par an (créditées chaque premier trimestre de l'année suivante) jusqu'à 120 heures puis de 12 heures par an jusqu'à 150 heures. Le nombre d'heures

est proratisé pour les personnes à temps partiel.

COMMENT CONNAÎTRE SES DROITS À LA FORMATION ET COMMENT EN DISPOSER ?

Il suffit de s'inscrire sur moncompteformation.gouv.fr, de renseigner son numéro de sécurité sociale pour accéder à un espace en ligne personnel et sécurisé. En indiquant la branche d'activité dont vous dépendez (grâce au code APE - Activité principale exercée - inscrit sur votre fiche de salaire) et votre lieu de résidence, vous pouvez connaître les formations en lien avec votre profil.

Le CPF recense vos heures de formation, permet d'obtenir des informations sur les

700.000

DEMANDES DE FORMATION ACCEPTÉES EN FRANCE EN 2015 ET 2016 DANS LE CADRE DU CPF. +137 % : LA HAUSSE DU RECOURS À CE DISPOSITIF 2/3 DES BÉNÉFICIAIRES DE CES FORMATIONS SONT DES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI (ENTRE 2015 ET 2016).

Source : Direccte Bourgogne Franche Comté.

formations auxquelles vous avez droit ainsi qu'un premier niveau d'information sur les financements. Les formations éligibles sont regroupées sur des listes spécifiques. La validation des acquis et de l'expérience, le bilan de compétences et les formations « créateurs et repreneurs d'entreprise » sont également répertoriées et accessibles via cet espace personnel.

QUI ALIMENTE LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION ?

L'inscription des heures de formation sur le compte se fait à l'année sur la base de la déclaration de l'employeur.

◆ Source : Direccte Bourgogne Franche Comté

Notre mission :

Développer les compétences dont l'industrie a besoin.

“ Créés par et pour les entreprises industrielles, les Pôles formation accompagnent les entreprises en les aidant à définir leur besoin en compétences puis en proposant les solutions les plus adaptées pour y répondre. ”



**Journée PORTES OUVERTES
Samedi 3 mars**

Pôle formation UIMM Bourgogne 21-71

75, grande rue Saint-Cosme - BP 90007 - 71102 Chalon/Saône cedex - Tél : 03 85 42 18 14

10, allée André Bourland - BP 87401 - 21074 Dijon cedex - Tél : 03 80 78 75 53

E-mail : contact@formation-industries-2171.com

Un réseau d'experts proche des entreprises industrielles :

Notre offre de formation s'adresse à tous les publics (salariés, demandeurs d'emploi, alternants) et à toutes les fonctions de l'entreprise de l'opérateur à l'ingénieur.

Des formations en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)

Des stages inter entreprises et intra entreprises

Des parcours qualifiants, certifiants

Des parcours de formation individualisés

DANS DE NOMBREUX DOMAINES :

Maintenance Industrielle & Robotique
Métiers de la Métallurgie
Performance Industrielle
Management - Commerce
Sécurité - Environnement

Formations / Nouveautés 2018

BACHELOR Intégration des Procédés

BACHELOR Maintenance Avancée

BACHELOR Responsable Opérationnel d'Activité

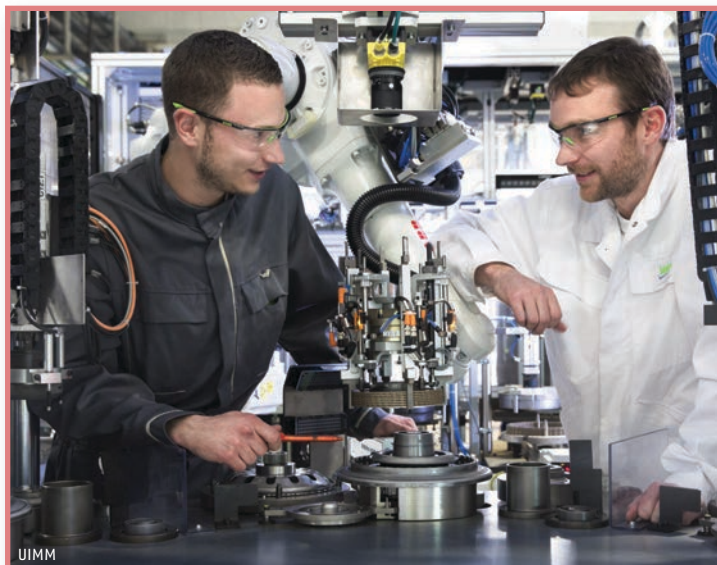
UIMM

PÔLE FORMATION
Bourgogne 21-71

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

www.formation-industries-2171.com

INDUSTRIES CHERCHENT « COLS BLANCS »



UIMM



THIERRY-BOUET

Très consommateur d'emplois, le secteur de l'industrie doit faire face depuis un an à une nouvelle problématique : le recrutement de cadres et d'ingénieurs, qu'il faut « attirer » dans des territoires pas forcément très attractifs.

Le manque de main-d'œuvre, on le sait, représente un frein considérable pour les entreprises et par ricochet, la croissance économique. Dans le secteur de l'industrie, les chiffres sont particulièrement éloquentes : « 42 % des industriels disent ne pas trouver les compétences qu'ils recherchent et 12 % d'entre eux disent refuser des commandes », indique Isabelle

Laugerette, secrétaire générale de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) de Saône-et-Loire. Très présente dans le département, notamment avec la filière nucléaire, la branche professionnelle multiplie les initiatives pour faire diminuer ces ratios.

Depuis dix ans, elle travaille sur le sourcing, en partenariat avec Pôle Emploi afin de faire « matcher » les recruteurs avec des demandeurs d'emploi qui ne se seraient pas forcément tournés vers les métiers de l'industrie et de la métallurgie. Ce dispositif, baptisé Job évolution a permis deux choses : l'UIMM connaît désormais parfaitement l'état du marché. En face, Pôle Emploi a su s'adapter et adapter ses formations

aux besoins des entreprises de l'industrie. « Avec un taux de placement de 90 %, ce partenariat fonctionne très bien, il a d'ailleurs été étendu depuis à toute la Bourgogne », développe Isabelle Laugerette. Mais l'UIMM va plus loin. En Saône-et-Loire, elle a créé un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ industrie 71). Composé de 25 adhérents, dont de très grosses entreprises du secteur (Framatom, Alstom font notamment partie des membres fondateurs), il met à disposition des personnels motivés avec contrats de professionnalisation et embauches à la clef. « En accompagnant les entreprises dans leurs besoins de recrutement, on s'est professionnalisé en bonne intelligence dans la recher-

che d'emplois », reconnaît la secrétaire générale de l'UIMM71.

RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

S'il a fait ses preuves, le dispositif ne sera cependant pas suffisant pour faire face à une autre problématique : le recrutement des « cols blancs ». « Aujourd'hui, non seulement les besoins sont importants mais la démographie joue contre nous : on doit faire face à de nombreux départs en retraite ainsi qu'à l'émergence de métiers nouveaux liés aux technologies. C'est une vraie révolution industrielle », lâche Isabelle Laugerette.

L'enjeu prend alors une autre dimension : « attirer des cols blancs, cadres, ingénieurs techniciens, dans des bassins de vie peu attractifs », poursuit la secrétaire générale. Quelles solutions alors ? L'apprentissage, l'alternance, les grandes écoles et la formation. « Pour suivre l'évolution des entreprises dont les investissements intègrent désormais robotiques, cobotiques... nous devons développer sur nos territoires des pôles d'excellence », détaille la responsable de l'UIMM. Il y a un an, un pôle d'excellence en robotique et vision industrielle ouvrait ses portes à Dijon. Un autre, dédié aux nouvelles technologies va se construire à Chalon-sur-Saône (lire par ailleurs). L'UIMM financera la moitié de cette structure qui ouvrira ses portes en septembre 2019.

Geiq

INDUSTRIE 71

la plus belle façon d'embaucher

Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

Une réponse efficace
aux besoins de recrutement
et de qualification
des entreprises

Un fonctionnement simple :

Le GEIQ met à disposition des entreprises des personnes motivées pour accéder à une qualification et s'acheminer vers un emploi industriel.

Des avantages pour l'entreprise :

- Un dispositif innovant permettant d'acquérir et de renouveler les compétences
- Un process de recrutement piloté par des professionnels expérimentés
- Une ingénierie pédagogique et financière optimisée
- Une prise en charge complète des formalités administratives liées au contrat de travail (DPAE, visite médicale...)
- Un accompagnement socio-professionnel sécurisant
- Une formule valorisant les engagements pris dans le cadre de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise



GEIQ industrie 71 - Maison des Entreprises 71
75 Grande rue Saint Cosme - BP 20133 - 71104 Chalon sur Saône Cedex
Tél : 03.85.42.18.04 - Fax : 03.85.42.18.58 - geiq@uimm-71.com

membre du réseau
UIMM
Saône-et-Loire
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

UN NOUVEAU PÔLE D'EXCELLENCE à Chalon-sur-Saône

Le centre de formation des apprentis des métiers de l'industrie (CFAI) s'agrandit. Il proposera bientôt dans un bâtiment complètement neuf, de nombreuses formations de niveau CAP à Bac+5 avec une école d'ingénieurs, intégrant le besoin des entreprises en nouvelles technologies et en compétences connectées. Un investissement de sept millions d'euros, financés par l'UIMM, le Grand Chalon et la Région. Le bâtiment répartira sur trois niveaux, les ateliers, salles de cours et la partie administration. Ce futur pôle d'excellence en nouvelles technologies de soudage et technologies additives s'installera près de la cité numérique à Chalon-sur-Saône. Il ouvrira ses portes à la rentrée 2019. La première pierre doit être posée au mois d'avril.



MÉTIERS DE L'INDUSTRIE: FORUM LE 24 MARS

Dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, l'UIMM Côte-d'Or organise samedi 24 mars, de 9 à 13 heures, son septième forum des métiers, du recrutement et de l'alternance dans l'industrie. De nombreuses animations seront organisées autour du thème national de cette année : « l'industrie connectée ». Cet événement vise à faire évoluer les perceptions et à multiplier les occasions de contact entre le grand public et les entreprises industrielles.

Ces dernières sont invitées à s'inscrire avant le 28 février afin de venir rencontrer des candidats pour leurs projets de recrutement, ou présenter les métiers de leurs salariés. En 2017, plus de 450 offres d'emploi ont été regroupées sur ce forum : la moitié était des CDI.

◆ Inscription des exposants sur uimm21.fr avant le mercredi 28 février.



L'industrie recrute

110 000 recrutements d'ici 2025 au niveau national
découvrez nos métiers et nos offres sur

www.lindustrierecrute.fr



Actuellement, les entreprises de Côte-d'Or recrutent des :

Électriciens – Dessinateurs industriels – Bobiniers –
Chaudronniers – Tourneurs – Fraiseurs – Acheteurs
– Techniciens de maintenance, d'atelier ou SAV –
Soudeurs – Usineurs – Commerciaux – Opérateurs
découpe - ...

Nos partenaires



Une initiative



BB 102/2018

COMMERCIAL ET DIGITAL TRACENT LEUR CHEMIN



Face au besoin de recrutement des entreprises, le service formation de la CCI Côte-d'Or et Saône-et-Loire propose deux nouvelles formations en alternance : elles débiteront à la rentrée 2018 dans un tout nouvel espace à Dijon. Le constat est sans appel : le chômage des cadres de la fonction commerciale affiche un taux de 3,5 % en Bourgogne Franche-Comté. « Parce que les métiers de la vente ont certes, beaucoup évolué, mais surtout, qu'il existe une très forte demande », souligne Séverine Delidais, directrice du service formation de la CCI Côte-d'Or Saône-et-Loire 21-71. Pour répondre à ce besoin des entreprises et parce que c'est sa mission principale, le pôle de formation va mettre en place une

nouvelle formation en alternance de niveau bac+5. À partir de la rentrée 2018, une vingtaine de candidats pourront intégrer ce master en négociations d'affaires « sans équivalent, de 18 mois et accessible à partir de bac+3, bac+4 », assure la directrice.

L'objectif du cursus est de former des cadres de haut niveau capables de comprendre et d'appréhender les problématiques de la négociation et du business développement. Les alternants vont développer des compétences professionnelles et personnelles leur permettant d'évoluer dans un environnement en transformation, digitalisé, pluridisciplinaire et multiculturel. En face d'eux, une vingtaine d'entreprises avec des besoins bien identifiés se tiendront prêts à accueillir et à former ces futurs chargés d'affaires, ingénieurs com-

merciaux ou responsables grands comptes.

L'ALTERNANCE EN DÉVELOPPEMENT

Autre nouveauté prévue pour la rentrée prochaine issue elle aussi d'un nouveau besoin des entreprises : un bac+3 Responsable du développement commercial de produits connectés et de solutions digitales. « Au terme de douze mois de formation en alternance, les élèves pourront prétendre à des postes en lien direct avec la digitalisation de l'économie, la vente à distance, l'industrie 4.0, le bâtiment avec la domotique, l'impression 3D... autant de besoins qui font émerger de nouveaux métiers », observe Séverine Delidais.

Ces deux nouveaux cursus se dérouleront à Dijon, dans le tout nouvel espace du pôle formation de la CCI de Dijon, place des Nations Unies, à

La CCI développe de plus en plus de formations en alternance, « levier incontournable en matière d'insertion professionnelle », argumente Séverine Delidais, directrice du service formation de la CCI Côte-d'Or Saône-et-Loire.

l'exacte place de la CCI Bourgogne Franche-Comté. Cette dernière a déménagé à l'automne au centre-ville dijonnais. Rénovés et restructurés, les locaux de 2.500 mètres carrés accueilleront l'ensemble des formations et notamment celles en alternance, que la CCI souhaite développer. L'an dernier, 370 personnes en ont bénéficié. « L'alternance est devenue un levier incontournable en matière d'insertion professionnelle, argumente Séverine Delidais. Cette formation exigeante est très prisée des jeunes et des adultes souhaitant intégrer ainsi le marché de l'emploi plus rapidement ».

Premier formateur national en formations tertiaires, la structure propose des cursus aux salariés dans le cadre de leur besoin de professionnalisation et d'adaptation. Un tiers des stagiaires reçus sont des demandeurs d'emplois et le dernier tiers, des dirigeants d'entreprises. Deux mille personnes sont formées chaque année sur le site dijonnais par le service formation de la CCI Côte-d'Or Saône-et-Loire.

♦ Renseignements : Nathalie Sage, nathalie.sage@cci21.fr; 06 07 64 81 02.

69 ÉTUDIANTS sur le marché du travail



En janvier, deux promotions de l'Esirem - école supérieure d'ingénieurs en matériaux, développement durable et informatique électronique - reçoivent leur diplôme d'ingénieur à Dijon. Il s'agit de la promotion Chrome (pour le département Matériaux) et de la promotion Lorentz (pour le département Informatique/Électronique) soit 69 diplômés. La cérémonie s'est déroulée en présence des familles des heureux récipiendaires et de plusieurs personnalités dont Alain Bonnin, prési-

dent de l'université de Bourgogne. Elle a été orchestrée par Florian Pellet, diplômé de l'Esirem et président de l'association des anciens élèves.

La remise de diplômes signe la fin du cursus étudiant et ouvre une nouvelle étape sur la vie professionnelle. À l'Esirem, 75 % des étudiants sont embauchés avant même d'obtenir leur diplôme et 90 % d'entre eux sont en poste dans les trois mois suivant l'obtention du diplôme. De très bons résultats qui révèlent une réelle cohérence de la formation proposée avec les attentes des professionnels.



BÂTIMENT CFA
CÔTE-D'OR
Le réseau de l'apprentissage BTP

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Venez découvrir

**L'APPRENTISSAGE ET LE BATIMENT,
LA COMBINAISON GAGNANTE!**

L'innovation et la réussite...

Métiers proposés aux CFA : couverture, serrurerie, peinture, plomberie, chauffage, électricité, maçonnerie, carrelage, menuiserie, énergies renouvelables, études et économie de la construction, domotique, maintenance des bâtiments

► Formations à tous les métiers du Bâtiment par l'Apprentissage du CAP au BTS en passant par le Bac Pro et le Brevet Professionnel

Journées Portes Ouvertes
2 Mars 2018 de 14h00 à 17h00
3 Mars 2018 de 8h00 à 12h00 & 14h00 à 16h00

Présent au Salon Apprentississimo – Parc des Expositions à Dijon les 27 et 28 mars 2018

CFA DU BATIMENT DE LA COTE D'OR
48 RUE DU FORT DE LA MOTTE GIRON—21000 DIJON
Tél. : 03.80.41.24.45

Site Internet : www.batimentcfabourgognefranchecomte.com

Facebook : Batiment-CFA-COTE-DOR

Plus d'info : www.apprentissage.bourgognefranchecomte.fr

FORMER LES ENTREPRISES AU DIGITAL ET VITE



« On a besoin aujourd'hui d'avoir des gens formés au digital pour qu'ils s'adaptent aux nouveaux métiers »

L'AGEFOS, le plus gros organisme paritaire collecteur agréé de la région multiplie les formations, notamment celles liées au digital, pour permettre aux salariés de prendre le virage incontournable du numérique afin d'être compétent dans les métiers d'aujourd'hui... et de demain. Il va falloir se mettre à la page. C'est en substance, le message que délivre Pascal Samson. Le directeur de l'AGEFOS PME Bourgogne-Franche-Comté - le plus gros organisme paritaire collecteur agréé de la région qui compte près

de 9.000 TPE et PME adhérentes - le sait, il a du pain sur la planche. Pour convaincre les entreprises d'abord, tous secteurs d'activité confondus, de l'importance d'utiliser les outils digitaux. « Ce qui m'inquiète, dit-il, c'est que l'on a besoin aujourd'hui d'avoir des gens rapidement formés au digital pour qu'ils s'adaptent aux nouveaux métiers : l'économie bouge très vite : il faut absolument que les entreprises s'y mettent ». La Bourgogne Franche-Comté accuse en effet un retard en la matière.

BIJOUX EN 3D

Pour pallier le problème, l'AGEFOS, dont le cœur

de métier est de prendre en charge les formations des salariés, propose depuis l'an dernier un programme axé sur les nouvelles technologies. Il s'agit d'un plan d'envergure qui engagera sept millions d'euros sur sept ans, en partie financé par les fonds AGEFOS issus du plan de formation des entreprises, de fonds européens, de l'État et de fonds régionaux. « Notre action consiste à visiter chacun de nos adhérents ainsi qu'à recenser les besoins numériques », détaille Pascal Samson. Et à leur proposer deux choses : la première, ce sont des actions de formations collectives gratuites (« Comprendre les enjeux de la transformation numérique », « Décoder le jargon », « Gérer la e-réputation de son entreprise », « Créer facilement un site internet ») pour apprendre à être dans l'ère du temps. Mais il y a des entreprises pour lesquelles l'introduction du numérique va changer totalement la façon de travailler. « Imaginez un petit bijoutier qui sous-traitait en Chine et qui demain, grâce à l'imprimante 3D pourra fabriquer de chez lui ses bijoux. Cela demande un changement complet de processus et l'appui d'un conseil spécifique pour accompa-

gner cette évolution », illustre le directeur de l'AGEFOS. Mais pour prendre le virage du digital, encore faut-il en avoir envie. L'action mise en place il y a un an par l'organisme se heurte en effet à une certaine frilosité des PME. L'AGEFOS a passé un accord avec la CPME à l'automne dernier pour mobiliser davantage les entreprises et leur faire prendre conscience des enjeux.

8.700

ENTREPRISES ADHÉRENTES DONT 95 % ONT MOINS DE 50 SALARIÉS. 68.000 SALARIÉS COUVERTS, 51 BRANCHES PROFESSIONNELLES ADHÉRENTES. 20.000 STAGIAIRES FORMÉS PAR LE BIAIS DU PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES. 1.000 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION ADULTES ET MOINS DE 26 ANS CONCLUS. 350 STAGIAIRES FORMÉS AU TITRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION.



FORMATION PROFESSIONNELLE & TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

CHOISISSEZ AGEFOS PME !

AGEFOS PME, collecteur des fonds de la **formation professionnelle continue**, est également habilité, quel que soit le secteur d'activité de votre entreprise, à collecter la **taxe d'apprentissage**.

AVANT LE 1^{ER} MARS 2018

Comme plus de 400 000 entreprises, acquittez-vous en une seule fois de vos contributions formation professionnelle et taxe d'apprentissage !

agelink CONTRIB'

AGEFOS PME SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES !

Rendez-vous sur votre nouvel **espace en ligne** pour déclarer et payer vos contributions : **agelinkContrib.agefos-pme.com**

Des questions ?
Contactez votre conseiller
AGEFOS PME



Virement



Prélèvement



CB

QUAND LES SALARIÉS RETOURNENT SUR LES BANCS DE LA FAC



Le service commun de formations continue et par alternance (SEFCA) de l'université de Bourgogne développe des formations très courtes pour se former rapidement à des thèmes aussi spécifiques que diversifiés.

« Clés de lecture du paysage des climats viticoles - Patrimoine mondial », « analyses chimiques de surface », « hygiène alimentaire » ou encore « développement des performances commerciales ». Ces formations, très éclectiques, ont un point commun :

elles sont toutes disponibles dans le catalogue proposé par le SEFCA et se déroulent... sur les bancs de la fac. L'outil mis en place par le service de formations continue et par alternance de l'Université de Bourgogne dispense ainsi des formations de très courte durée (de deux à six jours en moyenne) pour permettre aux salariés de monter en compétences rapidement et de manière très ciblée. « L'idée est de proposer des cursus facilement accessibles et de répondre au plus près des besoins des entreprises, avec lesquelles nous avons un partenariat privilégié »

», détaille Evelyne Métais, directrice du SEFCA.

FORMATION TANGO

Qu'il s'agisse d'acquérir de nouvelles compétences, d'une remise à niveau ou pour bénéficier d'une expertise technique précise, le service propose une liste très complète de formations courtes non diplômantes dans des secteurs variés, allant de l'économie-gestion, à la mécanique productive, le droit, la modélisation ou encore la commercialisation, les langues et même la vigne et le vin, y compris avec des sessions tout en

anglais. L'inscription en ligne doit permettre de démocratiser et de simplifier les démarches « On souhaite s'ouvrir au monde et devenir une référence dans le milieu socio-économique », expose la directrice du SEFCA.

À l'université, on peut ainsi se former tout au long de sa vie de salarié. Le catalogue de formations courtes prévoit à ce titre un module « Accompagnement personnel » avec des stages pour améliorer sa pratique de la prise de parole en public, la collaboration de groupe ou ses relations professionnelles. Les formations sont destinées à un public large actif ou non, demandeurs d'emplois, cadres, responsables de service. On peut ainsi, sur les bancs de l'université, et si l'on exerce dans le milieu paramédical, apprendre à prévenir des chutes ou comment le tango peut s'avérer particulièrement adaptées pour la rééducation de personnes âgées dépendantes. Ces formations très courtes viennent juste d'être mises en place. Les premières sessions vont débuter courant février - mars, au sein même des locaux de l'université de Bourgogne. Le SEFCA propose également des formations continues et en alternance, 314 au total, depuis le diplôme universitaire accessible dans le bac jusqu'au niveau bac+5. L'an dernier, 3.353 étudiants ont été accueillis en alternance au sein de l'université.

♦ formation.continue@u-bourgogne.fr

Soyez acteur de votre réussite professionnelle, formez-vous tout au long de la vie à l'université de Bourgogne !

Mettez toutes les chances de votre côté pour développer vos compétences, accélérer votre carrière, retrouver un emploi.

Bénéficiez d'une offre de formation pluridisciplinaire.

Conception : communication du SEFCA - © photo : Fotolia - Février 2018

Formez vos salariés à l'université de Bourgogne !

- DÉVELOPPER des compétences
- S'ADAPTER à la mutation des métiers
- AUGMENTER le niveau de qualification
- PROGRESSER dans l'emploi

Nous pouvons contribuer à l'évolution professionnelle de vos salariés.



LE SEFCA, À VOTRE ÉCOUTE :
03 80 39 51 80 / formation.continue@u-bourgogne.fr

Plus d'informations :
<http://sefca.u-bourgogne.fr>



L'INNOVATION JUSQUE DANS LA FORMATION

« Au rectorat, on travaille à de nouveaux modèles de formations, plus courtes pour répondre aux besoins des entreprises. »

FÉLIX SMEYERS

Service du rectorat chargé de la formation professionnelle, la délégation académique à la formation initiale et continue s'appuie sur le Groupement d'intérêt public formation tout au long de la vie (GIP FTLV) pour accompagner le réseau régional des GRETA. Il développe aussi une véritable ingénierie de la formation pour un public plus large. Son directeur, Félix Smeyers, en présente les missions.

Le Journal du Palais. L'un des rôles du GIP FTLV, c'est l'accompagnement du réseau des Greta. En quoi cela consiste-t-il ?

Félix Smeyers. Il existe quatre Greta en Bourgogne, en Côte-d'Or, dans la Nièvre, la Saône-et-Loire et l'Yonne répartis sur 56 sites de formation. Ils proposent une offre de formation pour les salariés, les demandeurs d'emploi, les entreprises et les organismes publics du territoire. Notre mission

consiste à les accompagner dans la mise en place de systèmes de formation, notamment dans la formation du personnel. Leur force, c'est la proximité sur le territoire mais aussi la possibilité d'offrir des formations variées, par exemple dans la maroquinerie, l'éolien, le sanitaire et social. Sans être spécialisé, nous avons la capacité de faire du sur-mesure en gérant l'activité de formation initiale et continue des personnels du réseau des GRETA.

Vous développez aussi des projets de formation pour un public plus large...

Nous avons dans nos missions le portage de projets pour le rectorat (la lutte contre le décrochage scolaire par exemple). Et nous mettons en place des actions de formation de formateurs pour d'autres organismes de formation d'adultes. À ce titre, nous développons de l'ingénierie en proposant des solutions de formation innovantes à des prestataires externes comme les OPCA (Organisme paritaires collecteur agréé, NDLR)

notamment. On travaille pour avoir une diversité de démarche en termes de formation, en particulier sur le numérique.

En quoi cela consiste-t-il ?

On travaille à de nouveaux modèles de formations, plus courtes pour répondre aux besoins des entreprises. Le GIP FTLV de Bourgogne est constitué d'une trentaine de professionnels spécialisés en ingénierie de la formation : ce sont eux qui construisent les solutions de formation de demain, qui innovent, notamment dans les offres de présentiel à distance, avec la e-médiatisation. L'intérêt étant d'être agile face à l'évolution des demandes et aussi des modes d'achat de la formation.

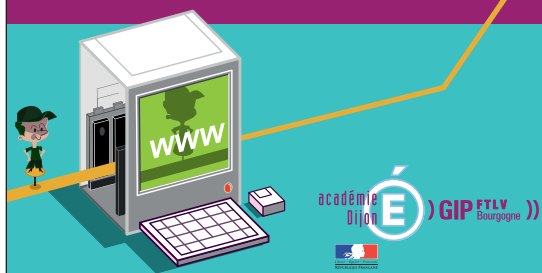


TROIS QUESTIONS À

LE GIP-FTLV DE BOURGOGNE DÉVELOPPE DES SOLUTIONS FORMATION INNOVANTES AU SERVICE DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Construire avec vous une **solution pédagogique** de qualité, adaptée à vos contraintes et à votre environnement.

De l'analyse des besoins jusqu'à l'évaluation, **une équipe d'experts vous propose un accompagnement sur mesure.**



ANALYSER

TRADUIRE

CONCEVOIR

CONDUIRE

EVALUER

PROMOUVOIR

Le GIP-FTLV soutient les acteurs de la formation dans les domaines suivants :

- recherche-développement en ingénierie de formation ;
- formation des acteurs de la formation ;
- création d'outils pédagogiques et de dispositifs innovants répondant aux besoins des territoires ;
- accompagnement des candidats à une validation des acquis de l'expérience ;
- appui au montage de projets régionaux, européens ou internationaux ;
- accompagnement des acteurs de la GRH dans les organisations publiques et privées ;
- coordination des prestations ou des dispositifs de formation régionaux en s'appuyant sur le réseau des GRETA.

GIP-FTLV de Bourgogne

2G, Rue Général Delaborde - BP 91921 - 21019 Dijon Cedex
Tel. 03 45 76 38 gip-ftlv@ac-dijon.fr

<http://bourgogne.greta.ac-dijon.fr/index.php/le-gip-ftlv-de-bourgogne>

LE RÉSEAU DES GRETA DE BOURGOGNE ACCOMPAGNE VOS AMBITIONS ET CELLES DE VOS COLLABORATEURS

- Accompagner vos collaborateurs face aux mutations techniques et économiques
- Former vos équipes pour renforcer ou améliorer leurs compétences
- Dynamiser le parcours professionnel de vos collaborateurs

- Contribuer à l'élaboration de votre plan de formation en fonction de vos objectifs
- Mettre en place une démarche de VAE collective et accompagner vos équipes dans la validation de leurs compétences professionnelles

LE RÉSEAU DES GRETA DE BOURGOGNE, c'est aussi :

Une expérience de plus de 40 ans dans la formation tout au long de la vie

Des professionnels de la formation à votre écoute

Des lieux de formation répartis sur toute la Bourgogne



RETROUVEZ NOS LIEUX D'ACCUEIL DU PUBLIC SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.BOURGOGNE.GRETA.FR



bourgogne.greta.ac-dijon.fr/



facebook.com/gretabourgogne



AVEC CENTAURE, CONDUISEZ RESPONSABLE



Labellisée par un organisme d'État, la formation « Card-Pro » prévoit à l'issue des modules théoriques et pratiques, une série d'évaluations permettant d'obtenir une certification reconnue.

Le leader de la formation à la sécurité routière propose une formation certifiée par un organisme d'État : en plus des classiques parties théoriques et pratiques, elle comporte une série d'évaluations donnant droit à une attestation reconnue. Conduire un véhicule pendant ses heures de travail : voilà un domaine qui a priori, ne demande pas de formation spécifique, croyez-vous. En fait si, et Centaure vous le démontre. Chaque jour, les onze centres de ce réseau national de formation à la sécurité routière organisent des stages pour, non pas apprendre à bien conduire, mais savoir anticiper les dangers et

devenir un conducteur responsable.

À Gevrey-Chambertin, l'organisme a formé l'an dernier quelques 3.000 stagiaires, majoritairement des entreprises. Le stage, pris en charge au titre de la formation continue, permet d'allier théorie et pratique sur le plateau d'exercices du centre de formation.

UN CERTIFICAT NATIONAL

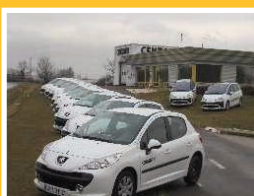
Depuis septembre 2017, le réseau propose un tout nouveau module appelé Card-Pro. Élaboré par Centaure, il a fait l'objet d'une certification par la commission nationale de certification professionnelle, un organisme d'État « et est désormais l'unique de ce genre en France, reconnu

et labellisé au niveau national », explique Jean-Luc Regard, directeur opérationnel de Centaure Grand-Est. Son originalité ? En plus des cours pratiques et théoriques, le stage Card-Pro prévoit quatre séances d'évaluation des compétences pour vérifier les acquis durant les deux jours de formation. « Si l'exercice n'est pas réussi, les participants doivent être capables de s'auto-analyser et de comprendre d'où vient leur échec », détaille Jean-Luc Regard. La note finale permet d'obtenir une attestation, une petite carte plastifiée, valable auprès de tous les centres de formation. « Ce diplôme prouve que vous êtes un conducteur capable de conduire de manière responsable et d'anticiper les dangers, poursuit le directeur opé-

rationnel. Il va accompagner le salarié tout au long de sa carrière ».

Mis en place en septembre 2017, ce module a déjà séduit près d'un tiers des entreprises participants aux stages de sécurité routière de Centaure. Comme la plupart des formations, elle fait l'objet d'une subvention par un organisme OPCA (Organismes paritaires collecteurs agréés) de référence.

En plus de ce label national, Centaure vient aussi récemment d'obtenir une autre certification : la norme NF, grâce à la mise en place d'évaluations sur des tablettes interactives : une certification qui atteste de la démarche pédagogique de qualité instaurée dans les centres Centaure.



CENTRE DE FORMATION POUR UNE CONDUITE PREVENTIVE ET RESPONSABLE



• STAGES DE PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

Destinés aux entreprises, administrations, collectivités, particuliers :

Perte d'adhérence, distances de freinage, éco conduite, interventions en entreprise

• STAGES DE RÉCUPÉRATION DE POINTS AVEC EXERCICES PRATIQUES



Contact : CENTAURE GRAND EST

Route de St-Philibert - 21220 Gevrey-Chambertin

03 80 34 17 77 / 06 25 43 03 76

philippe.pacou@centaure-ge.com

www.centaure.com

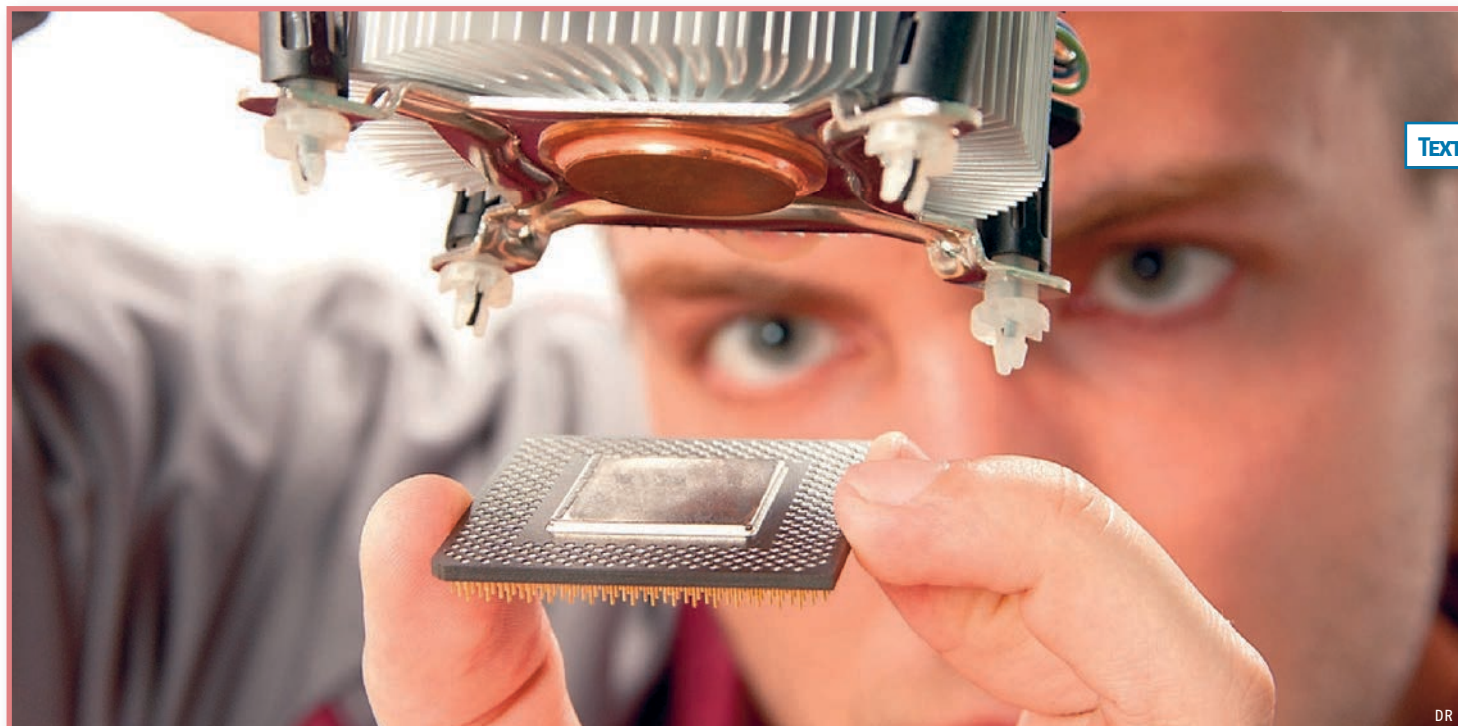
Centaure est un organisme de formation spécialisé dans la prévention des risques routiers.

Les formations sur site alternent pratique et théorie. L'objectif est de reproduire différentes situations d'accidents, et d'amener chaque conducteur à choisir la solution préventive qui lui aurait permis d'éviter le sinistre.

Ainsi toutes les composantes impactant la conduite sont abordées : l'environnement, le comportement, l'état physiologique, le véhicule.

Centaure Grand Est est certifié pour la conception, le développement et la réalisation de prestations de formation.

LE CESI POUSSE LES MURS À DIJON



TEXTE : BERTY ROBERT

Le Cesi à Dijon, c'est une histoire récente : l'organisme de formation par alternance s'est en effet implanté localement en 2014, à l'incitation de Dijon Développement. Mais la greffe a si bien prise qu'il est actuellement en recherche de locaux plus grands, afin d'accueillir les cent soixante personnes qui y sont inscrites. Elles n'étaient que vingt-six la première année. Le Cesi, c'est aussi une longue histoire : cette association loi 1901 a été créée

par cinq entreprises, dont Renault, Télémécanique, Snecma... en 1958. « Elles ont voulu cette structure, précise Pedro Garcia, responsable du centre Cesi de Dijon, parce qu'elles avaient alors un gros besoin d'ingénieurs. À cette époque, la promotion sociale par le travail était une donnée importante. Elles souhaitaient trouver, au sein de leurs propres usines, des profil bac +2, des agents de maîtrise de bon niveau afin de les faire accéder à ce diplôme ». Faire progresser les gens, c'est dans l'ADN de l'or-

ganisme. Et si cet ADN trouve à Dijon un terrain d'expression si favorable, c'est sans doute qu'il y avait un vide à combler. « Nous répondons clairement à un besoin, poursuit Pedro Garcia. Nous sommes arrivés avec deux formations Bac+4 en informatique et en qualité. On prévoyait alors entre dix-huit et vingt stagiaires. Finalement, nous sommes obligés de les dédoubler chaque année parce que nous accueillons plus de trente stagiaires ». Depuis 2014, le Cesi a aussi élargi son offre. L'or-

ganisme a en portefeuille vingt-six diplômes, inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qui couvrent six domaines de compétences. À Dijon, le Cesi forme dans la filière Informatique, dans celle de la Qualité - Sécurité - Environnement, ainsi que dans une troisième filière : Performance industrielle. S'ajoutent à cela le BTP et les Ressources humaines. Dans le contexte actuel de réforme de la formation professionnelle, il se veut serein, d'abord parce que dans un passé récent, les réformes lui ont plutôt profité : l'organisme a bénéficié de la loi du 5 mars 2014 qui mettait l'accent sur les formations qualifiantes et diplômantes, ce qui correspond à l'intégralité de l'offre « maison ». Mais la réforme en cours aura-t-elle le même effet ? Pedro Garcia se veut prudent, attendant de voir comment cette évolution va se concrétiser : « je ne pense pas que, compte tenu de ce qui existe aujourd'hui, cette réforme soit conçue pour détruire ce qui marche et je dis cela sans prétention aucune car nous ne sommes pas les seuls à faire du bon travail. Néanmoins, j'ai tendance à penser que nous ne serons pas pénalisés. Nous attendons cela avec sérénité ».

CESI alternance
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS

CESI Dijon
6 FILIÈRES DU BAC AU BAC+5
pour construire votre avenir professionnel

INFORMATIQUE & NUMÉRIQUE

MARKETING & COMMUNICATION DIGITALE

RESSOURCES HUMAINES

QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

PERFORMANCE INDUSTRIELLE

BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS

CESI entreprises
L'ÉCOLE DES MANAGERS

“ Me former à l'École des managers, c'est bénéficier d'un diplôme reconnu qui valorise mes compétences en entreprise. ”

2 Parcours en management à destination des salariés

- Arcadre - Business Unit Manager
- Manager de proximité

Maud ANGELOT
03 45 83 26 03

Parc Technologique de la Toison d'Or
10 allée André Bourland
21000 Dijon

Le CESI : Enseignement supérieur et formation professionnelle

Cifa

Prenez votre avenir en mains!

Jean Lameloise
MERCUREY
17 Voie Romaine
71640 MERCUREY
03.85.98.10.30

www.cifa-jean-lameloise.com

du CAP au BTS

PORTES OUVERTES 2018

Samedi 3 mars 9h à 16h30

Mercredi 14 février 13h30 à 16h30

Mercredi 4 avril 13h30 à 16h30

30 formations par apprentissage pour réussir

Coiffure - Alimentation - Hôtellerie - Restauration

Photographie - Assurance - Commerce - Vente

LA LANGUE POUR DOPER SES RELATIONS INTERNATIONALES

Besoin d'une formation en langues pour monter en compétences ou vous développer à l'international ? Le Centre de linguistique appliquée (CLA) composante de l'université de Franche-Comté a forcément la formation qu'il vous faut.

En vous frottant à l'une des formations dispensées par le CLA de Besançon, vous ne risquez pas de la perdre, votre langue ! De l'anglais à l'italien en passant par le japonais et le chinois, le CLA de l'université de Franche-Comté propose un catalogue de neuf dialectes. Spécialiste de l'apprentissage du français dans le monde pour les non-francophones, le centre linguistique propose également aux professionnels de la région et son environnement direct (Franche-Comté, Bourgogne, Alsace, Rhône-Alpes) d'apprendre ou de se perfectionner dans une langue étrangère.

« Les entreprises, explique Florian Chapey, responsable marketing et développement international au CLA, représentent la moitié de notre activité régionale. Elles nous contactent par exemple pour du renforcement linguistique. C'est notamment le cas dans les secteurs du commerce et du tourisme. Certains font aussi appel à nous parce qu'elles souhaitent que leurs collaborateurs développent de nouvelles compétences, appliquées à un secteur particulier ». L'anglais médical est notamment très demandé tout comme l'anglais juridique, pour les cabinets de conseils et d'audit. Parmi les « clients réguliers », du CLA figurent aussi les filières bancaires, de l'industrie, les établissements d'enseignement privé ainsi



que du bio-médical, bien implantés dans le bassin bisontin.

UN NOUVEAU CLUB D'ENTREPRISES

Pour des demandes plus ciblées, le CLA offre aussi la possibilité de formations sur mesure, avec des enseignants mis à disposition au sein même des entreprises qui en font la demande. « Nous mettons dans ce cas en place un plan de formation dédié avec les différents crédits de formation



des entreprises », détaille Florian Chapey.

La récente évolution du compte personnel de formation avait déjà permis au CLA de développer largement son activité. La réforme de la formation professionnelle - actuellement en cours de discussion au gouvernement - devrait accentuer le phénomène. Une opportunité que le CLA, qui fête cette année ses 60 ans, espère bien saisir. « Dans le même esprit que la mission de l'université, nous souhaitons contribuer au dévelop-

pement économique régional », expose Florian Chapey. Le CLA compte ainsi se rapprocher du monde de l'entreprise et des acteurs sociaux économiques et politiques au sens large afin de créer une dynamique autour de l'international. « L'idée, c'est que chacun puisse échanger sur les relations interculturelles et la connaissance des cultures étrangères », détaille le responsable marketing. Le lancement de ce club de partenaires se déroulera fin mars au cours d'un événement à caractère international : « Le Tour du Monde en 80 plats » (lire encadré) qui propose à travers la dégustation de la cuisine du monde, une autre lecture de la culture étrangère.

60 ANS ET UN TOUR DU MONDE

Le CLA fête son sixième anniversaire en grandes pompes. De nombreuses manifestations culturelles, scientifiques, historiques, festives et gastronomiques ponctueront l'année. La nouvelle édition du « Tour du monde en 80 plats » se déroulera les 28 et 29 mars au Kursaal à Besançon (Deux services par soir, à 18 heures et 21 heures). Réservation indispensable (7 euros le ticket), du 26 février au 21 mars, du lundi au vendredi : au 03 81 66 56 40 de 10 à 14 heures ou sur place au CLA, bureau des activités culturelles, la City, 6 rue Gabriel Plançon, à Besançon de 10 à 14 heures. Pas d'achat de tickets possible à l'entrée de la manifestation.

CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
www.cla.univ-fcomte.fr
Tél. 33(0)3 81 66 52 00

Besoin d'une formation en langues sur **objectifs professionnels** ?

Formules personnalisées
Tourisme, affaires, médical, industrie automobile, agroalimentaire...

Prise en charge par le CPF
(Compte personnel de formation)

Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol
Français, Italien, Japonais, Portugais, Russe

Pratiquez les langues autrement !

ÉCOLES DE CODE : UN PERMIS POUR L'EMPLOI

Des écoles du numérique d'un nouveau genre forment en huit mois des jeunes sans diplôme au métier de développeur informatique pour leur permettre de décrocher une certification et trouver un emploi dans un secteur d'activité en pleine expansion.

Former au codage informatique et au métier de développeur web, c'est désormais possible dans toute la région Bourgogne Franche-Comté grâce aux Access Code School. Labellisées Fabrique de la Grande École du Numérique par le Gouvernement (*), ces écoles portées par la société Onlineformapro à Vesoul sont aujourd'hui au nombre de huit. Après deux établissements à Besançon (le premier a ouvert ses portes en mars 2016), Dijon, Vesoul, Chalon-sur-Saône et Belfort disposent désormais d'une Access Code School, avant celles de Lons-le-Saunier et Nevers, qui doivent ouvrir en mars et avril.

Un développement rapide qui se traduit par un fort besoin de monter en compétences dans des métiers d'avenir et très recherchés par les entreprises. « Nous proposons à un jeune public, ceux ayant à un moment décroché de leur cursus scolaire ou universitaire mais aussi des jeunes femmes faiblement représentées dans les métiers du numérique, des formations de développeur web junior de six à huit mois pour un diplôme équivalent bac+2 », précise Christophe Boutet, responsable des Access Code School. Deux cursus sont mis en place : designer web et développeur logiciel. Une quinzaine d'étudiants sont retenus dans chaque promotion : à l'issue des six mois de formation sur site, deux mois de stage sont effectués en entreprise. « L'important



étant de remettre ou d'amener les gens dans l'emploi le plus rapidement possible », poursuit le responsable. Et le besoin se fait de plus en plus ressentir. À tel point que les Access Code School se développent désormais dans d'autres régions de France ainsi qu'à l'étranger. « On est en train d'ouvrir une nouvelle école au Sénégal, avec un partenaire », détaille Christophe Boutet.

L'an dernier, 80 % des personnes formées ont

trouvé un emploi.

◆ Renseignements : accesscodeschool.fr

* La Grande École du Numérique doit permettre de répondre au besoin d'emploi dans ce secteur : elle anticipe ce que seront les métiers de demain, est accessible sans diplôme, vise l'insertion des jeunes et propose une approche pédagogique nouvelle.

LE RETOUR DES ROBOTS À NEVERS

Onlineformapro s'est aussi doté d'un nouvel outil de sensibilisation au numérique : le centre de ressources en robotique éducative et professionnel de Nevers. Tombé en sommeil l'an dernier, ce dernier a rouvert. Les demandeurs d'emploi et les salariés qui ont besoin de monter en compétences quant à l'utilisation et à la manipulation des robots peuvent y apprendre à les apprivoiser. « L'idée de ce centre, c'est de faire émerger les nouveaux métiers et d'acquérir des compétences techniques comme sociales », détaille Christophe Boutet. Face à des métiers qui aujourd'hui disparaissent avec l'arrivée des robots et de l'intelligence artificielle, émerge, explique Christophe Boutet, « de nouveaux postes qui nécessitent la plus-value de l'humain comme la capacité créative, l'interaction ou l'empathie. »



LE NUMÉRIQUE EST UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR VOTRE ENTREPRISE !

GRÂCE À SMART PME*, FORMEZ VOS SALARIÉS ET SOYEZ PRÊT À PRENDRE LE VIRAGE

VISIBILITÉ SUR INTERNET

E-COMMERCE

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

SIMPLIFICATION DE LA RELATION CLIENTS

E-RÉPUTATION

DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES

OBJETS CONNECTÉS ET BIG DATA

CYBER-SÉCURITÉ

CONTACTEZ-NOUS AU **03 84 76 90 83**

18 CENTRES DE FORMATION EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

*SMART PME est un dispositif proposé par AGEFOS PME Bourgogne-Franche-Comté, avec l'appui Fonds Social Européen (FSE), du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté (CRBFC) et du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP).



Onlineformapro
L'assurance de l'excellence